

**Le 22 novembre 2021**

Chers parents et tuteurs,

L'Autorité de la santé de la Saskatchewan travaille de concert avec votre division scolaire pour prendre les dispositions nécessaires à l'administration d'une dose de vaccin contre la COVID-19 aux élèves âgés de 5 à 11 ans à compter de la fin novembre. (Les enfants nés en 2009 ou avant demeurent par ailleurs admissibles à la vaccination.) Le plan de distribution fera aussi intervenir les pharmacies et les cliniques de l'Autorité de la santé de la Saskatchewan participantes. La vaccination des élèves est conforme aux nouvelles recommandations nationales et est approuvée par Santé Canada. La prise du vaccin contre la COVID-19 est volontaire.

Les enfants sont moins à risque d'être gravement malades ou de décéder en raison de la COVID-19, mais pour minimiser la propagation du virus, il est important de vacciner le plus grand nombre possible d'enfants admissibles en toute sécurité et rapidement.

À l'heure actuelle, Pfizer est le seul fabricant de vaccin contre la COVID-19 pour les enfants dont le produit est approuvé par Santé Canada. La formulation et la dose du vaccin contre la COVID-19 pour les enfants âgés de 5 à 11 ans diffèrent légèrement de celles du vaccin pour les personnes de 12 ans et plus. Les essais cliniques n'ont fait état d'aucun problème d'innocuité chez les enfants de 5 à 11 ans. Les études ont également démontré que les effets secondaires attendus du vaccin (tels que de la douleur à l'endroit où se fait l'injection ou des douleurs musculaires) étaient bien tolérés et disparaissaient au bout de deux ou trois jours.

Les enfants de 5 à 11 ans ont une très bonne réponse immunitaire lorsqu'ils reçoivent deux doses comme cela est recommandé. En fait, le vaccin s'est avéré efficace à environ 90,7 % pour la prévention des cas symptomatiques de COVID-19 chez les enfants ayant participé aux essais cliniques, et il n'y a eu aucun événement indésirable grave lié au vaccin.

Le formulaire de consentement ci-joint et les liens vers de l'information en ligne sur les vaccins sont fournis tant à l'intention des parents que des élèves pour qu'ils les lisent et en discutent avant de procéder à la vaccination. Un formulaire de consentement doit être signé par un parent ou un tuteur légal et présenté à la clinique pour que les enfants âgés de 5 à 11 ans puissent recevoir une dose de vaccin.

Vous trouverez de l'information sur le vaccin de Pfizer et les soins à donner après la vaccination ainsi qu'une copie électronique du formulaire de consentement sur le site Web <https://www.saskatchewan.ca/bonjour/health-and-healthy-living/2019-novel-coronavirus/covid19-vaccine>.

Des renseignements supplémentaires, y compris des questions courantes ainsi qu'une version anglaise de cette trousse, sont accessibles à l'adresse [saskatchewan.ca/covid19-vaccine](https://www.saskatchewan.ca/covid19-vaccine). Les parents peuvent accompagner leurs enfants dans les [pharmacies participantes](#) ou les [cliniques de l'Autorité de la santé de la Saskatchewan](#) pour la vaccination. Les cliniques scolaires peuvent avoir des restrictions différentes, alors nous vous conseillons de vérifier auprès de la clinique de votre école ou de votre division scolaire. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en appelant au 1-833-SASK-VAX.

### ***Une population en santé pour une Saskatchewan en santé***

L'Autorité de la santé de la Saskatchewan travaille dans un esprit de vérité et de réconciliation et reconnaît que la Saskatchewan est le territoire traditionnel des Premières Nations et des Métis.

**AVIS DE CONFIDENTIALITÉ** : Ces renseignements ne s'adressent qu'aux personnes auxquelles ils sont destinés et sont considérés comme confidentiels par la loi.

Si vous n'êtes pas le destinataire visé, toute utilisation, divulgation, copie ou communication du contenu est strictement interdite.

Les parents ou tuteurs peuvent accéder au dossier de vaccination de leur enfant par l'intermédiaire de MySaskHealthRecord. Il faut avoir soi-même un compte, auquel les renseignements sur l'enfant peuvent être liés. Les parents ou tuteurs qui ont un dossier MySaskHealthRecord et qui n'ont pas déjà fait une demande d'accès au dossier de vaccination d'un enfant sont invités à le faire. (Les jeunes de 14 ans ou plus doivent avoir leur propre compte.) Consultez le site Web suivant pour en savoir plus :

[https://www.ehealthsask.ca/MySaskHealthRecord/MySaskHealthRecord/Pages/Child\\_MSHR.aspx](https://www.ehealthsask.ca/MySaskHealthRecord/MySaskHealthRecord/Pages/Child_MSHR.aspx).

La vaccination contre la COVID-19 est un moyen sûr et efficace d'aider tout le monde à rester en santé, de prévenir la maladie et de sauver des vies. Merci d'envisager cette possibilité.

### ***Une population en santé pour une Saskatchewan en santé***

L'Autorité de la santé de la Saskatchewan travaille dans un esprit de vérité et de réconciliation et reconnaît que la Saskatchewan est le territoire traditionnel des Premières Nations et des Métis.

**AVIS DE CONFIDENTIALITÉ** : Ces renseignements ne s'adressent qu'aux personnes auxquelles ils sont destinés et sont considérés comme confidentiels par la loi.

Si vous n'êtes pas le destinataire visé, toute utilisation, divulgation, copie ou communication du contenu est strictement interdite.